

## Périodiques non canadiens

Après la publicité faite aux spiritueux viennent les agences de voyages et les fabricants d'automobiles. Ces derniers sont tous sous la domination étrangère, comme le gros des annonceurs de spiritueux. Donc, qui voulons-nous encourager? On pourrait dire, je suppose, que nous encourageons les sociétés étrangères et leurs produits; cela ne me semble pas du tout essentiel pour notre pays.

Non seulement le gouvernement est insatisfait de la proportion dans laquelle les magazines *Time* et *Reader's Digest*, sont propriété canadienne, il semble aussi vouloir en contrôler la politique éditoriale. Il s'agit là, à mon avis, d'une évolution très dangereuse. Nous avons déjà vu que le gouvernement ne répugne pas à se servir de son pouvoir pour châtier ceux qui ne sont pas d'accord avec lui. Une preuve récente est le refus du gouvernement fédéral d'annoncer sa campagne actuelle d'économie d'énergie dans le journal montréalais *Le Jour*, parce qu'il n'est pas d'accord sur la politique éditoriale de ce journal. Ainsi ne lui répugne-t-il pas de se servir de son pouvoir pour appuyer ses propres opinions politiques.

On peut également estimer dangereux que le gouvernement exige que le contenu d'un magazine, même s'il appartient en majorité à des Canadiens, soit différent de celui du magazine de la société mère dans une proportion de 80 p. 100. Il s'agit là, à mon avis, d'une façon d'agir plutôt artificielle et arbitraire. Il s'agit également d'une décision subjective parce que l'idée qu'une personne se fait d'un contenu différent peut varier de celle que s'en fait une autre. Je ne vois pas comment on peut dire qu'une nouvelle ou un article fondé sur une nouvelle devraient être différents dans une proportion de 80 p. 100 de ceux publiés dans le magazine de la société mère, si l'on tient vraiment à l'exactitude ou à l'impartialité dans le reportage des nouvelles. Et puis, comme l'a clairement indiqué le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling), si cette mesure législative réussit à expulser *Time* et *Reader's Digest* du Canada, il y aura également perte de recettes pour les Canadiens, par suite de suppressions d'emplois.

Il est également intéressant de noter que, lorsque *Reader's Digest* a fait son entrée au Canada, un certain nombre de Canadiens s'y sont abonnés. Leur pourcentage par rapport à l'ensemble de la population n'a pas changé depuis. Selon moi, si *Reader's Digest* doit cesser de paraître au Canada, il aura autant d'acheteurs qu'auparavant; simplement notre ministère des Postes perdra plusieurs millions de dollars de recettes, sans devoir pour autant cesser d'acheminer le magazine aux lecteurs du Canada. Ceux qui travaillent à l'impression de la revue seront mis à pied; s'ils ne trouvent pas d'autre emploi, ils réclameront les prestations d'assurance-chômage ou du bien-être social et ne paieront pas d'impôt sur le revenu, pas plus que les entreprises en cause, d'ailleurs. Nous perdrons donc ce qui constitue la canadianisation ou le point de vue canadien des événements qui se déroulent à l'étranger, exposé par des gens pleins de talent, d'une façon inégalée par n'importe quel autre journal du Canada, à l'heure actuelle.

Pour conclure, j'aimerais citer un article paru, le lundi, 27 octobre 1975, dans le *Calgary Herald*, journal, lui aussi, préoccupé par cette question:

La pression exercée sur le gouvernement pour qu'il contrôle le contenu des revues et adapte les lois sur l'impôt à cette fin fait partie des moyens utilisés pour supprimer la parution au Canada de *Time* et de *Reader's Digest*.

C'est un précédent très dangereux, même si le but recherché—rendre les revues canadiennes plus rentables—est louable. Le règlement ne constitue pas, à vrai dire, une censure. Toutefois, il tend à légitimer un mécanisme permettant au gouvernement d'influer sur les décisions d'un éditeur. Il tend également à créer un climat étouffant toute critique

[M. Schumacher.]

vigoureuse du gouvernement fédéral—gouvernement fâcheusement autoritaire parfois. La décision de Donald Macdonald de ne plus donner de publicité du gouvernement à un journal séparatiste de Montréal est significative, quand on y songe bien. Lorsqu'un gouvernement commence à prendre des mesures contre les publications dont il n'aime pas la ligne de pensée, il peut en prendre une habitude qui deviendra vite invétérée.

J'admets que la mesure prise par le gouvernement contre *Time* et *Reader's Digest* ne vise pas à faire taire ceux qui s'opposent à sa politique. Le gouvernement espère que l'imposition de restrictions à ces deux publications permettra aux revues *Maclean's*, *Saturday Night* et autres semblables de respirer plus librement, commercialement parlant. Mais quelle que soit la noblesse de l'objectif, un gouvernement qui entreprend de supprimer une revue ou de la placer dans une situation financière difficile est à surveiller. Il peut développer un instinct sanguinaire.

● (1610)

C'est bien ce que je crains. Nous avons déjà vu comment réagit ce gouvernement à l'égard de ceux qui ne partagent pas ses opinions. Je pense que, si nous tolérons qu'on exige un contenu différent à 80 p. 100 de celui d'une autre publication donnée, c'est que le gouvernement s'immiscera dans un domaine qui ne le concerne nullement.

Je tiens à ajouter que je ne considère pas du tout ces dispositions comme des concessions. On a dit que le *Time* et le *Reader's Digest* ont bénéficié de grandes concessions, comme si nous leur avions donné quelque chose. Ils en ont peut-être si on les compare au *U.S. News Report*, mais certainement aucune par rapport à *Maclean's*, *Saturday Night* ou tout autre périodique de ce pays. Il me répugne d'employer ce terme de concession. Les publications ne sont pas sur un pied d'égalité. Je pense que si *Maclean's* et *Saturday Night* avaient une certaine qualité, ils pourraient être concurrentiels et ils pourraient progresser, mais ils doivent d'abord s'améliorer. Mais ils en sont incapables, on l'a vu ces dernières années. Je ne vois pas pourquoi la qualité de journalisme devrait baisser simplement parce que nous avons affaire à des publications complètement canadiennes.

Il s'agit aussi de savoir qu'elles seront les répercussions de ce bill en ce qui concerne les journaux spécialisés. Il pourrait nuire à ces publications qui sont nécessaires au développement économique, sinon culturel de ce pays. Il n'est pas juste, selon moi, que le gouvernement propose des mesures qui ont pour unique effet de diminuer la qualité du journalisme chez nous, et d'acquiescer ainsi les moyens d'asservir le peuple.

**M. J. H. Horner (Crowfoot):** Madame l'Orateur, en prenant la parole sur le bill C-58, on se doit de signaler d'abord qu'il touche essentiellement quatre questions.

**Une voix:** Êtes-vous pour le peuple?

**M. Horner:** Oui, je suis pour le peuple. Le gouvernement actuel a beaucoup de mal à décider s'il comprend le peuple et s'il est disposé à l'écouter. La différence est énorme. Le parti libéral vient de tenir une sorte de congrès au cours duquel quelques rares privilégiés ont eu le droit de poser une question au premier ministre (M. Trudeau) et à leurs chefs.

**Une voix:** C'est faux. Vous ne savez pas de quoi vous parlez.

**Une voix:** Vous avez touché un point sensible. Allez-y.